



# DOSSIER DE CANDIDATURE MISSION SOLIDAIRE été 2019

Les dossiers doivent être complets et déposés **avant le lundi 19 novembre inclus** dans la boîte EMASSI au local de l'AEM2 !

## Procédure d'inscription :

- 1) Adhérer à EMASSI pour l'année 2018-2019 (sur le site [www.emassi.fr](http://www.emassi.fr), rubrique « DEVENIR ADHÉRENT », puis formulaire en ligne et paiement via la plateforme Helloasso)  
<https://www.helloasso.com/associations/emassi-marseille/adhesions/bulletin-d-adhesion-emassi-2018-2019-1>
- 2) A partir du mercredi 7 novembre se rendre sur le site [www.emassi.fr](http://www.emassi.fr), rubrique « PROJETS INTERNATIONAUX », puis « S'inscrire aux projets » et remplir le formulaire de pré-inscription (**une pré-inscription par dossier**). *Aucun dossier sans préinscription ne sera traité !*
- 3) Déposer le dossier papier complet au local de l'AEM2 avant le 19/11 :

➤ **La fiche d'inscription :** *Pour les personnes désirant partir à plusieurs, vous ne devez rendre qu'un seul dossier par binôme.*

- Je souhaite partir seul : je rempli la section 1, raye la section 2 et **je rends 1 dossier**
- Je souhaite partir en binôme : je rempli les sections 1 et 2, et **je rends 1 dossier pour 2**

**SI LE MÊME NOM APPARAÎT SUR DEUX DOSSIERS DIFFÉRENTS, LES DEUX DOSSIERS SERONT ANNULÉS**

- **La charte d'EMASSI et l'Attestation sur l'Honneur** ci-dessous datées et signées par le ou les participants
- **Un chèque de Caution de 100€** par participant à l'ordre d'EMASSI, dont les modalités d'encaissement figurent dans la charte EMASSI
- **L'attestation d'adhésion à EMASSI** (téléchargeable après paiement en ligne) du ou des participants
- **Une lettre de motivation par participant** à l'attention d'EMASSI
- **Une photocopie recto-verso de la carte d'identité** du ou des participants
- **Cas particuliers :** une autorisation parentale pour les mineurs / un certificat médical pour les ALD

*A noter qu'une attestation d'assurance de rapatriement valide pendant la durée de séjour à l'étranger vous sera demandée ultérieurement si votre candidature est retenue*



## Partir en mission SOLIDAIRE cet été ?

EMASSI, te propose de t'investir cet été dans une mission solidaire concrète à l'international. Cet engagement vaut pour toute ton année car tu vas devoir mettre en place des actions pour collecter des fonds, organiser des ventes de gâteaux, trouver des financements et obtenir du matériel qui te sera utile sur place (médicaments, vêtements...).

Attention, les missions proposées ne sont en aucun cas des voyages touristiques où les contacts EMASSI seraient vos guides pour le séjour. On attend de vous un projet solide, avec des objectifs, des moyens, un bilan financier prévisionnel ainsi qu'un **bilan général moral et financier à rendre dès votre retour de mission**.

L'acceptation de ton dossier par EMASSI te permet de bénéficier :

- D'un contact sur place avec qui tu pourras dialoguer toute l'année pour organiser ta mission
- D'un guide de survie offert par EMASSI avec toutes les infos nécessaires au bon déroulement de ta mission sur place
- Une prise en charge par EMASSI d'une partie de tes vaccins nécessaires (partenariat avec l'IHU-MIT)
- Du soutien et de l'aide d'EMASSI pendant toute l'année pour financer votre mission

*Alors... Etudiants Marseillais Solidaire ? Pourquoi pas toi !*

### ATTENTION :

- 4) L'ensemble des frais engendrés par la mission solidaire sont à la charge de l'étudiant (hors subvention accordée par l'association).**
- 5) Conformément à l'article 17 des statuts de l'association « Les personnes du bureau de l'association ne sont pas tenues pour responsable si un quelconque accident devait survenir au cours d'un projet à l'international. »**
- 6) Ci joint un formulaire d'adhésion pour souscrire une assurance rapatriement auprès de notre partenaire MEP, si vous n'en possédez pas déjà une.**

# Partir en mission solidaire cet été ?

## Liste des projets solidaire et nombre de places

Par arrêté du 01 octobre 2018 les projets solidaires, les dates et le nombre de places disponibles sont les suivants :

- *Vietnam : 3 vagues (juin, juillet et août) de 12 personnes*
- *Inde du Sud (Salem) : 4 vagues de 4 personnes*
- *Inde du Sud (Tiruvannāmalai) : 1 vague de 6 personnes*
- *Inde du Nord : 3 vagues de 5 personnes*
- *Tanzanie : 3 vagues de 6 personnes*
- *Madagascar : Vinaninony 1 vague de 6 personnes*
- *Madagascar : Soavina 1 à 2 vagues de 4 personnes*
- *Pérou Catacaos : 2 vagues de 10 personnes*
- *Pérou Enfants des Andes : 2 vagues de 6 personnes*
- *Laos : 1 vague de 6 personnes*
- *Sénégal : 1 vague de 6 personnes du 06/07 au 28/07*
- *Togo : 2 à 3 vagues de 10 personnes pendant 3 semaines*

Le président du conseil  
d'administration

Charles DEREGNAUCOURT



Secrétaire générale

Gaëtane PARJADIS DE LA RIVIERE



## Fiche d'inscription – MISSION SOLIDAIRE ETE 2019

### SECTION 1 – 1<sup>er</sup> CANDIDAT

J'ai déjà candidaté pour un projet humanitaire en 2017-2018

Veillez ordonner vos vœux,  
3 vœux maximum :

Nom :  
Prénom :  
Adresse postale :  
Filière et promotion :  
Numéro Etudiant :  
Numéro de téléphone :  
Nationalité :  
Adresse mail :  
Nom, prénom et numéro de téléphone de la personne à contacter en cas d'urgence :

- Vietnam
- Inde du Nord
- Inde du Sud – Salem
- Inde du Sud – Tiruvannāmalai
- Madagascar Vinaninony
- Madagascar Soavina
- Tanzanie
- Pérou Catacaos
- Pérou Enfants des Andes
- Sénégal
- Togo
- Laos

### SECTION 2 – 2<sup>ème</sup> CANDIDAT

J'ai déjà candidaté pour un projet humanitaire en 2017-2018

Veillez ordonner vos vœux,  
3 vœux maximum :

Nom :  
Prénom :  
Adresse postale :  
Filière et promotion :  
Numéro Etudiant :  
Numéro de téléphone :  
Nationalité :  
Adresse mail :  
Nom, prénom et numéro de téléphone de la personne à contacter en cas d'urgence :

- Vietnam
- Inde du Nord
- Inde du Sud – Salem
- Inde du Sud – Tiruvannāmalai
- Madagascar Vinaninony
- Madagascar Soavina
- Tanzanie
- Pérou Catacaos
- Pérou Enfants des Andes
- Sénégal
- Togo
- Laos

EMASSI, association à but non lucratif selon la loi 1901

Adhérente au réseau SENS et à l'Association Nationale des Etudiants en Médecine de France

[contact.emassi@gmail.com](mailto:contact.emassi@gmail.com)

[www.emassi.fr](http://www.emassi.fr)



# Charte EMASSI 2018 / 2019

Si vous signez cette charte, c'est que vous êtes membre d'EMASSI et que vous souhaitez participer à un projet international.

*EMASSI : Association des Etudiants Marseillais Actifs  
dans la Société et la Solidarité Internationale.*

## Rappel de l'adhésion :

Ce statut de membre d'EMASSI vous engage à adopter une attitude respectueuse, digne et volontaire au regard des fonctions, missions et engagements que vous prendrez devant EMASSI et toute personne physique ou morale avec qui vous pourriez être amenés à collaborer.

## Article 1

Je m'engage à participer à au moins un événement local avec l'association EMASSI car je suis conscient que la solidarité commence près de chez nous : je montre ainsi mon engagement solidaire et mes intentions.

## Article 2

Je m'engage à faire tout mon possible pour que le projet soit mené à bien, c'est-à-dire :

- M'engager solidairement dans ma mission humanitaire et dans mon groupe de projet,
- Faire des efforts pour m'entendre avec le reste des membres du projet,
- Récolter des fonds pour ma mission. Ceux-ci devront être exclusivement et entièrement utilisés pour la bonne réussite du projet solidaire,
- Adopter une attitude respectueuse vis à vis des partenaires dont EMASSI vous fait profiter comme le MIT et à m'associer avec EMASSI dans le cadre d'une éventuelle demande de FSDIE afin d'apporter une contrepartie aux fonds versés par la faculté.

## Article 3

Je m'engage à m'investir dans mon projet :

- En rencontrant les anciens membres pour prendre connaissance des besoins sur place et créer une continuité dans les actions réalisées les années précédentes,
- En correspondant régulièrement avec le contact dans le pays où aura lieu la mission,
- En aidant EMASSI à mon retour pour la pérennité de mon projet,
- En communiquant régulièrement avec le VP EMASSI associé à ma vague qui sera là pour m'épauler tout au long de l'année et assurer le suivi administratif et financier,
- En réalisant une présentation de mon projet et soutien aux futurs volontaires, prise de photos et vidéos au cours du projet et compte-rendu écrit de la mission avec un bilan moral et financier.

*Il est à noter qu'un chef de projet et un trésorier seront élus dans chaque vague de chaque projet.*

#### **Article 4**

Dans le cadre de la participation à un projet international, EMASSI a mis en place la présente charte. Afin de veiller à son respect, un système de caution est mis en place. Nous vous demandons donc de joindre à votre dossier d'inscription au projet, un chèque de caution de 100€ que nous vous restituerons :

- Si vous êtes sélectionné :  
après votre retour de projet et restitution du bilan financier et moral complet
- Si vous n'êtes pas sélectionné :  
lors de l'annonce de l'attribution à chaque projet début décembre

#### **Article 5**

Concernant la caution de 100€ :

Elle a été mise en place suite à des abandons et au non-respect de certaines obligations :

- Altérant le bon déroulement des projets auxquels les membres appartenaient,
- Et/ou au dernier moment pour des motifs non recevables.

Pour qu'une caution soit encaissée il faut que cette décision soit votée à l'unanimité des membres du bureau d'EMASSI en Conseil d'Administration.

Voici une liste d'exemples de motifs non recevables pouvant mener à l'encaissement de la caution :

- Ne pas avoir assez d'argent pour partir après le 15 janvier (les billets d'avion doivent être pris avant cette date, au plus vite après l'annonce des sélections), sauf cas exceptionnel discuté en CA
- Problème d'entente avec les autres membres de sa vague, sauf cas exceptionnel discuté en CA
- Rattrapages ! Vous devez anticiper de potentiels rattrapages en choisissant vos dates de disponibilité et d'indisponibilité au moment de l'inscription en ligne
- Manque d'assiduité et de participation à l'étude avec le MIT alors que vous vous y êtes engagés
- Non-respect des points cités à l'article 3 (bilan financier et/ou moral incomplet au retour de projet, absence de justificatifs des dépenses, recettes et dépenses non équilibrées, absence de photos et/ou vidéos...)
- Abandon sans motif

NB : Suite à plusieurs abandons de projets, il est conseillé aux étudiants pouvant avoir des rattrapages de ne pas partir pendant cette période (dentaires, kinés, pharmas, autres filières...).

À .....

Le / /2018

Signature précédée de la mention : "lu et approuvé" :



# Attestation sur l'honneur

Je soussigné (NOM, Prénom) :

Né(e) le :

À :

Étudiant(e) à (Ville et Faculté) :

Demeurant à (adresse complète) :

- Avoir pris connaissance de cette charte et m'engage sur l'honneur à la respecter.
- Certifie et déclare sur l'honneur de participer à la solidarité locale et internationale en véhiculant toujours les valeurs qui sont celles d'EMASSI. De me conformer aux règles et règlements édictés et nécessaires pour le bon fonctionnement des événements (exemple : pour prétendre à un projet international il est impératif d'avoir une assurance rapatriement).
- Certifie et déclare sur l'honneur être conscient que la responsabilité d'EMASSI ne saurait être engagée et donc renonce à tenter toute action en justice à l'encontre d'EMASSI en cas de quelconque incident survenu lors du voyage, des transports sur place, du projet quel qu'en soit l'objet ou de toute activité ne se rapportant pas à l'objet du projet.

À

Le / /2018

Signature du participant :





# Formulaire de demande d'adhésion



## État Civil À remplir en lettres capitales

Mademoiselle    Madame    Monsieur

Nom : .....

Nom de jeune fille : .....

Prénom : ..... Né(e) le : ..... / ..... / .....

Numéro de Sécurité sociale :  

Nom et prénom du souscripteur : .....

(si différent de l'adhérent)

## Coordonnées

Adresse : .....

.....

Code Postal : ..... Ville : .....

Téléphone : ..... Tél. port. : .....

E-mail : .....

Adresse du souscripteur (si différent de l'adhérent) : .....

..... Code Postal : .....

## Adhésion

Motif du déplacement :    Études    Stage    Séjour linguistique    Loisir

Adresse à l'étranger : .....

.....

Pays : .....

Garantie choisie :

**Extra-Pass ONE**    **Extra-Pass TWO**

Extra-Pass	Tarif mensuel	Tarif ajusté à la quinzaine Après le 1 <sup>er</sup> mois
Extra-Pass <b>ONE</b> Garantie Monde Entier	41 €	24 €
Extra-Pass <b>TWO</b> Garantie Union Européenne	32 €	19 €

Date début de la garantie souhaitée : ..... / ..... / .....

Date de fin souhaitée : ..... / ..... / .....

Nombre de mois : .....

Montant de la cotisation : ..... euros

Durée de souscription minimale : 1 mois. Durée de souscription maximale : 12 mois.



## Mode de paiement

Type de règlement :  Chèque  Carte bancaire

À compléter uniquement si vous réglez par carte bancaire :

Montant : ..... euros

N° de carte bancaire :

Date d'expiration : ..... / ..... / .....

Les trois derniers chiffres du numéro imprimé au dos (cryptogramme visuel) :

## Signature

Je déclare être en possession des statuts et règlement mutualiste ci-joints et adhérer après avoir disposé du délai de réflexion conformément à l'article L.221-4 du code de la mutualité.

Fait à ..... le ..... / ..... / .....

Signature :

Loi relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés : les informations nominatives vous concernant ainsi que ceux de vos ayants droit, font l'objet d'un traitement informatisé. Vous pouvez en obtenir modification et éventuellement suppression (loi du 06/01/78) auprès de mis SANTÉ 10 rue Léon Paulet - 13008 Marseille. En application de l'article L211-5 du Code de la mutualité, la MEP (Mutuelle des Étudiants de Provence - 10 rue Léon Paulet - 13008 Marseille) se substitue intégralement à la Mutualité des garanties d'assurances maladie et accident offertes aux membres participants de leurs ayants droit ainsi que pour l'exécution des engagements relevant des branches 1 et 2 tels que définis dans le règlement mutualiste et dans les contrats collectifs. Si l'agrément accordé à la Mutuelle des Étudiants de Provence qui se substitue à la Société Mutualiste Interprofessionnelle Santé ( mis SANTÉ ) lui est retiré, les bulletins d'adhésion ou les contrats collectifs seront résiliés le 10 jour à midi à compter de la date de publication de la décision de retrait d'agrément de la MEP, la portion de cotisation afférente à la période non garantie étant alors restituée au souscripteur.

mis SANTÉ pour la constitu-  
mis SANTÉ et à

## Pièces à envoyer

 Bulletin d'adhésion rempli et signé à :

mis SANTÉ  
10 rue Léon Paulet  
13008 Marseille

 Chèque du montant de votre cotisation à l'ordre de mis SANTÉ, si vous choisissez ce moyen de paiement.